#### MAIRIE DE REMALARD EN PERCHE

**☎** 02.33.73.81.18 **■** 02.33.73.80.89

61110 REMALARD EN PERCHE

23, rue de l'Eglise

Courriel: mairie@remalardenperche.fr

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 MARS 2021 A 19 HEURES

-----

Présents: Patrick RODHAIN, Marc CARRÉ, Marie Christine SALIN, Philippe LAUNAY, Isabelle CHARRON, Thierry LAURENS, Anne REVEL, Laurence LEFÉBURE, Michel SURCIN, Jean-Marie CHANDEBOIS, Sylvie CHARTRAIN, Édith GOMES, Élise ALGRAIN, Pierre-Yves FOSSEY, Sébastien GARNIER, Anne SYLVESTRE, Sonia BONÉ, Martial TIREAU, Mathieu LECOURBE, Marie-Laure TOUTAIN, Franck TREMEREL, Muriel BANSARD Jean-Pierre CHEVALLIER.

**Excusés :** Mathieu LECOURBE ayant donné procuration à Martial TIREAU Laurence LEFÉBURE ayant donné procuration à Marc CARRÉ Marie-Christine SALIN ayant donné procuration à Patrick RODHAIN

Secrétaire de séance : Franck TREMEREL

Aucune observation n'ayant été formulée quant au compte-rendu du Conseil municipal du mardi 9 mars dernier, celui-ci est adopté à l'unanimité.

### 1/ Travaux à la Mansonnière

Vincent TRÉMEL, Chargé de mission Patrimoine naturel, Coordinateur Natura 2000 au Parc Naturel Régional du Perche, présente le contexte de la carrière de la Mansonnière, sa mise en sécurité et l'appel à projet.

Après en avoir échangé, il est proposé aux membres du conseil municipal :

- De donner son accord à la réalisation de travaux pour un montant total de 190 560 € (études comprises),
- De financer le reste à charge avec le Conseil départemental.

#### Adopté à l'unanimité

Muriel BANSARD demande si les parcelles situées au-dessus de la carrière sont toujours exploitées et si le PLUi ne prévoit pas des mesures spécifiques pour cette zone. Monsieur le Maire indique que cette question a déjà été posée lors d'un comité de pilotage mais demandera à Marie-Christine SALIN d'aborder ce sujet lors de la prochaine réunion.

Jean-Marie CHANDEBOIS demande si le Parc Naturel Régional du Perche peut participer au financement de ces travaux. Vincent TREMEL lui indique que les statuts du Parc ne le permettent pas.

#### 2/ Tarifs de l'assainissement 2021

La commission des finances propose à l'assemblée de fixer la part communale de l'assainissement ainsi :

	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
Abonnement (part fixe)	15 €	20 €
Prix du m3 (part variable)	1,00 €	1,45 €

Ces tarifs seront appliqués dès la prochaine facturation 2021.

# Adopté à l'unanimité

# 3/ Communications et questions diverses

- Monsieur le Maire fait part du courrier de remerciements de Mathilde PODWOJEWSKI qui a été accueilli durant 11 semaines en stage dans le cadre de son BAC SAPAT (services aux personnes et aux territoires).

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 30.